

L'identité anniviarde se construit à l'école

Il est bel et bien fini le temps où les écoliers des différents villages se donnaient rendez-vous pour une bataille rangée. En Anniviers, les rivalités se sont indiscutablement apaisées, et cela en grande partie par le fait que tous les enfants de la vallée fréquentent le même centre scolaire. Ces constats réjouissants émanent de Geneviève Constantin-Zufferey, la directrice du Centre scolaire d'Anniviers. Oui, l'identité anniviarde se construit au quotidien, à l'école. Elle est désormais plus importante que l'appartenance villageoise. «*Il est certain que chacun puise encore ses racines dans son village, mais dès qu'on gratte un peu, on se rend bien compte qu'une fois passé Finges on est d'abord Anniviarde*», affirme la directrice dont le plaidoyer ne s'arrête pas là: «*Je suis partout chez moi, dans cette vallée. Nous vivons ensemble, nous sommes courageux ensemble, intelligents ensemble. Notre plus grande richesse est d'être Anniviards.*»

Ce courage et cette intelligence, la génération précédente a dû en avoir pour oser créer un Centre scolaire unique pour la vallée. C'était en 1972 déjà. Alors que la centralisation des écoles a fait échouer plus d'un processus de fusion, les Anniviards ont osé et réussi. Aujourd'hui, tout le monde se félicite de cette réalisation. «*Je n'y vois que des avantages*», indique Geneviève Constantin-Zufferey. Des avantages pédagogiques d'abord, puisque les effectifs des communes obligeraient à regrouper des enfants de 4 ou 5 degrés pour réussir à former une classe. Même Vissoie et ses 34 élèves ne pourrait pas ouvrir plus de deux classes primaires!

Des avantages financiers ensuite, avec un seul centre scolaire à entretenir. «*Nous avons rassemblé les ressources. Nous avons une bibliothèque intercommunale, des équipe-*



ments informatiques, des appareils multimédias... Les petites communes ne peuvent pas offrir la même chose»,

constate la directrice du centre. Des avantages sociaux, enfin, car avec l'horaire continu – encore un domaine où les Anniviards sont considérés comme des visionnaires – les enfants peuvent bénéficier de nombreuses activités parascolaires. «*Nous mettons les locaux à disposition, nous rassemblons les informations, nous les communiquons, mais notre participation s'arrête là*», précise notre in-

terlocutrice qui rappelle aussi que la crèche intercommunale a pu être mise sur pied grâce à la collaboration de l'école.

Toutes les craintes exprimées à l'époque se sont révélées infondées ou ont pu être résolues par l'introduction de l'horaire continu. Le bon sens a souvent suffi! Prenez le problème de la répartition des frais entre les communes. «*Il est aujourd'hui réglé par ce que l'on appelle LA CLÉ DU CENTRE. Cette clé de répartition a depuis servi de modèle au partage financier d'au-*

tres réalisations intercommunales, la Station d'épuration des eaux par exemple», rappelle Geneviève Constantin-Zufferey. Et que dire des nominations du personnel qui n'ont même pas eu besoin de faire l'objet d'un règlement intercommunal puisqu'elles n'ont jamais posé de problème particulier? C'est aussi le cas de la décentralisation des classes enfantines à Grimont et Zinal assurée par une même enseignante. «*En fonction des effectifs, l'un des mi-temps a plusieurs fois été déplacé, à St-Luc, à Ayer. Cela n'a jamais provoqué de tempête. On nous fait confiance.*»

Celles et ceux qui prédisaient la mort de la vie sociale des villages ont

eu aussi été très vite rassurés. On peut même penser que certaines sociétés sont nées ou ont survécu grâce aux synergies intercommunales favorisées par une école centralisée. «*Le basket, le football ou le hockey auraient eu de la peine à survivre*», insiste la directrice qui rappelle aussi que les sociétés strictement villageoises ont bénéficié d'une plus grande disponibilité des enfants depuis l'introduction de l'horaire continu. «*Une fois dépassés les égoïsmes locaux, on peut réaliser de grandes choses*», conclut Geneviève Constantin-Zufferey qui appelle de ses vœux la naissance de la Commune d'Anniviers. ■

Regard sur la commune de Bagnes

Etre grand et uni? Un avantage indéniable!

Nous vivons tous les jours les avantages de notre situation!» Ce cri du cœur, c'est celui de Christophe Dumoulin, le président de la Commune de Bagnes. Avec près de 300 kilomètres carrés, sa superficie est supérieure à celle des cantons de Genève et de Zoug. Question population, on n'en est pas là, puisque Bagnes compte quelque 6700 habitants auxquels s'ajoutent un peu plus de 1000 personnes bénéficiaires d'un permis de séjour L. Plus de quatre personnes sur dix habitent Verbier et ses alentours. Les autres sont réparties dans l'un ou l'autre des dix-sept villages ou hameaux restants.

Identité entretenue

C'est dire que la situation de la vallée de Bagnes offre certaines similitudes avec celle d'une future Commune d'Anniviers, si ce n'est le fait que les Bagnards, eux, sont unis depuis la nuit des temps. «*Chez nous, l'identité bagnarde ne fait aucun doute. Les rivalités entre les villages sont inexistantes. La seule qu'on peut constater oppose parfois Verbier au reste de la vallée. Les uns ont l'impression qu'on en fait plus pour les autres, et inversement*», explique Christophe Dumoulin. Mais cette identité bien

installée doit être entretenue. «*Il faut toujours ménager les susceptibilités, veiller à la représentativité des différents villages. Avec une majorité politique claire et bien installée, nous avons*

la chance d'avoir moins de difficultés.» Economiste spécialisé en finances publiques, Christophe Dumoulin est bien placé pour apprécier les avantages générés par la taille de sa com-

mune. «*Nous n'avons pas de problème pour atteindre la masse critique permettant de bénéficier de certains subsides. Nous n'avons pas à chaque fois besoin de passer par une*

association de communes. Et lorsque nous le faisons tout de même, nous avons le leadership, nous pesons davantage que les entités voisines. Verbier a pu se développer beaucoup plus vite que d'autres stations grâce à la rapidité du processus décisionnel», ajoute le président.

Solutions diverses

En matière de services de proximité, Le Châble joue le rôle de chef-lieu communal. C'est là qu'on trouve l'essentiel des bureaux, le centre de la police ou le cycle d'orientation. Verbier dispose tout de même de quelques succursales, un poste de police notamment. La Commune sous-traite le déblaiement des neiges, ce qui permet à chaque village ou presque d'avoir quelqu'un sur place. Autre décentralisation, celle des écoles, puisque les Bagnards ont choisi de maintenir l'une ou l'autre classe dans tous les principaux villages. C'est ainsi qu'on ne dénombre pas moins de six salles polyvalentes ou de gymnastique dans la commune, et davantage encore de bâtiments d'école. Et même s'il reste trois sociétés de développement, ce que le président semble déplorer, le marketing a été unifié «*par la force des choses*». D'ici à dire que l'unité s'impose... ■

En termes de superficie, la Commune d'Anniviers serait la 2^e du Valais et la 3^e de Suisse après Bagnes et Davos.

